

## SÉANCE DU 16 DÉCEMBRE 2014

---

**Ordre du jour :**

- Urbanisme**
- Décision Modificative du budget**
- Travaux en cours**
- Devis informatique**
- Fixation du prix des loyers « Résidence du Bourg »**
- Questions diverses**

---

Le mardi 16 décembre 2014 à 20 heures 00, le Conseil Municipal de la commune de Minzier s'est réuni à la mairie sous la présidence de Bernard CHASSOT, Maire.

Étaient présents : Bernard CHASSOT, Jean-Claude JACQUET, Véronique LEGENDRE, Jacques MENU, Cédric ROMAND, Philippe NAVET, Jean-Claude TIMMERMAN, Karine VEYRAT, Jacques VUICHARD, Thierry MERLE, André MORARD, Patrice GAILLARD, Lydie GALL, Laëtitia SEBERT, Anne-Marie BAUDET

Absents excusés :

Secrétaire de séance : Lydie GALL

---

### Urbanisme

Monsieur le Maire présente les dossiers d'urbanisme déposés et rappelle à l'assemblée que, pour respecter la réglementation, les avis donnés aux dossiers ne seront plus affichés.

### Décision Modificative du budget

Monsieur le Maire propose à l'Assemblée les mouvements budgétaires suivants sur le budget de l'exercice 2014 :

*Section de fonctionnement :*

Dépenses		Recettes	
Chapitre 66 :	+ 300.00 €	Chapitre 73 :	+ 1 872.00 €
Chapitre 014 :	+4 950.00 €	Chapitre 75 :	+ 3 378.00 €
<b>Total</b>	<b>+ 5 250.00 €</b>	<b>Total</b>	<b>+ 5 250.00 €</b>

Après avoir délibéré, le Conseil Municipal adopte à l'unanimité la décision modificative n° 2 du budget 2014.

### Travaux en cours

Trottoirs : les travaux ne sont pas encore réceptionnés car ils restent encore quelques finitions. Monsieur le Maire propose de modifier le régime de priorité au croisement route du Chatelard / Chemin de la Tuilière par l'installation d'un stop au chemin de la Tuilière. Après délibérations, le Conseil Municipal accepte cette proposition à 13 voix pour et deux abstentions.

Résidence du Bourg: les travaux continuent mais la livraison aura environ 2 mois de retard soit fin février début mars.

Bar à Thym : l'appartement a été entièrement rafraîchi et la cuisine de l'auberge a été contrôlée et révisée. Les nouveaux gérants arriveront début janvier pour une ouverture autour du 15 janvier 2015.

### Devis informatique

Monsieur le Maire donne la parole à Fabienne LARUAZ afin d'expliquer les raisons de cette demande de devis. Elle explique que le matériel a déjà 7 ans, qu'il est obsolète et très lent. Il menace de tomber en panne à tout moment (nous avons déjà eu une panne il y a 3 semaines).

Quatre entreprises ont été sollicitées (Y-CLIC, AZIMUTEC, LTI, ABI), seulement trois ont répondu.

L'entreprise LTI a été retenue pour un montant de 2 516.67 € HT, comprenant l'achat d'un poste, un NAS, l'installation de ce nouveau matériel et la maintenance pour une année.

## Fixation du prix des loyers « Résidence du Bourg »

Monsieur le Maire donne la parole à Patrice GAILLARD. Il explique que les logements vont de 67 à 60 m<sup>2</sup>, qu'ils sont pourvus d'une belle terrasse, d'un garage et d'une cave.

Après demandes auprès de l'architecte et renseignements auprès des communes alentours pour connaître les loyers qui se pratiquent pour ce type de logement et à proximité. Il indique que l'architecte propose un prix à 15.75 € le m<sup>2</sup>. Les loyers aux alentours oscillent entre 10 € et 16 € le m<sup>2</sup>. Il propose donc de fixer le prix des loyers à 14 € le m<sup>2</sup>. Le total des loyers s'élèverait à 5 208 € par mois pour les six appartements.

Après avoir délibéré, le conseil municipal décide, à 13 voix et 2 voix contre, de fixer le prix des loyers de la Résidence du Bourg à 14 € le m<sup>2</sup>.

## Questions diverses

Radar pédagogique : la livraison a été reportée suite à un défaut sur le matériel mais il devrait être livré en fin d'année.

Installation fibre optique : Monsieur le Maire indique qu'il a rencontré le bureau d'études ECRN (sous-traitant du SYANE). Il a présenté le tracé qui arrivera de Jonzier. Les travaux sont prévus pour 2015-2016. Le raccordement des particuliers ne sera prévu qu'en 2022.

SCOT : une réunion de présentation du SCOT (pour les élus) aura lieu à la salle des associations de Minzier le 13/01/2015 à 19h30, conjointement avec le conseil municipal de Chaumont.

Projet société GEOFORON : Monsieur le Maire informe le conseil du courrier du Conseil Général qui s'est positionné contre le projet de recherche de gîtes géothermiques.

Téléthon 2015 : L'association de Chaumont aimerait étendre l'évènement 2015 à tout le Val des Usse. Les associations de la commune seront contactées début 2015.

SIVU Foot : Jacques VUICHARD explique qu'une demande de subvention complémentaire a été faite auprès du Président du Conseil Général afin de boucler le financement des vestiaires. M. MONTEIL a annoncé oralement qu'il donnerait une suite favorable à cette demande.

MJC du Vuache : Jacques VUICHARD indique que le directeur de la MJC souhaiterait rencontrer les nouveaux élus afin de présenter les différentes actions de la MJC. Il viendra à la réunion de conseil du mois de février 2015. Cette réunion sera donc avancée à 19h30.

Repas des aînés : suite à la satisfaction des aînés de faire le repas dans la salle des fêtes, le conseil retient l'idée de maintenir l'évènement dans la salle et de faire livrer les repas par le nouveau restaurateur.

Lydie GALL a également organisé un goûter des aînés à l'EHPAD de Frangy. Il a permis de réunir des aînés de Minzier avec les résidentes de l'EHPAD. Ce fut une réussite et la commission sociale retient donc l'idée de renouveler cette manifestation l'année prochaine.

Marches de l'église : des travaux de rénovation des marches de l'escalier de l'église vont démarrer prochainement.

Ainsi fait et délibéré les jours, mois et an ci-dessus et ont signé au registre tous les membres présents.